Courrier des lecteurs

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **- (1997)**

Heft 104

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Courrier des lecteurs

Suisse 39-45

"Depuis 23 ans Suissesse de l'étranger, et depuis abonnée au Messager, je vous remercie de nous informer sur le brûlant sujet de l'attitude de la Suisse pendant la Deuxième Guerre mondiale, de nous soutenir et nous aider à défendre la réputation de notre pays."

Rosmarie F., via Internet.

"J'ai été consternée par l'émission Envoyé Spécial du 2 octobre. Par contre, c'est avec beaucoup d'interêt que j'ai lu votre éditorial. Comme vous, je pense qu'il serait bien de dire également ce que la Suisse a réalisé de positif pendant la guerre et non pas uniquement ce qui était négatif.
Pendant cette période, la Suisse a été chargée par les états en guerre de défendre leurs intérêts. Organisés également par la Suisse, il y a eu des échanges de prisonniers américains et japonais en haute mer. Des allocations ont été versées à des personnes assignées à résidence en pays étranger, lorsqu'elles n'avaient pu regagner à temps leur pays d'origine. En collaboration avec la Croix-Rouge, des messages de prisonniers des Oflags et Stalags (camps de prisonniers des officiers et des soldats) ont été régulièrement transmis à leurs familles. En l'absence de leurs propriétaires, des immeubles ont été préservés, grâce à une mise sous scellés. A Neuchâtel fonctionnait aussi un Service d'Instruction pénale où des juristes essayaient de prévenir ou de sanctionner d'éventuels abus.
Dans le film «l'Or des Nazis», on voit apparaître M. Walter Stucki. Il aurait été intéressant de l'entendre s'exprimer. Ambassadeur Suisse à Vichy, siège du Corps diplomatique pendant la guerre, il n'a pas hésité à aller au-devant des troupes régulières, ainsi que de celles des maquisards, pour les convaincre d'épargner à la ville les représailles annoncées. La libération de Vichy a donc eu lieu dans le calme et ses habitants - très reconnaissants - lui ont remis, ainsi qu'au nonce apostolique, la bourgeoisie d'honneur."

Nelly G., Pall.

PETITE ANNONCE

Vend Paris IIème 3/4 pièces 83 m²
6ème étage sur impasse - calme
très bon état - 2 salles de bain - cave
parking en sous-sol - interphone
1 600 000 F. - Tél. : 01 43 79 41 24

Nos amis

Le Messager Suisse a perdu récemment trois de ses amis fidèles. Il tient à leur rendre hommage tout en présentant à leurs familles ses condoléances émues.
Alfred Ammon, ancien Président de la Société Suisse de Gymnastique de Paris, faisait partie de cette génération qui vint en France au lendemain de la Première Guerre mondiale. Originaire d'Herzogenbuchsee dans le canton de Berne, il ne connaissait que quelques rudiments de français quand il débarqua à Paris au début des années 20. Tous ceux qui l'ont connu par la suite, s'exprimant sans le moindre accent, l'imaginaient natif de son XIIème arrondissement qu'il chérissait, de même que son épouse, comme un second village. Il débute comme représentant de commerce et se crée un réseau suffisamment important pour pouvoir racheter une, puis deux entreprises de fournitures métalliques pour le bâtiment , exploitées en commun avec son fils Bernard. Près de cent employés, ce n'est pas rien. Mais il ne faisait pas état de ce succès et continuait de vivre comme son goût de la simplicité et de la réserve le lui dictait. Il succéda à Jean Friedlander à la tête de la SSGP qu'avaient illustrée de brillants présidents comme Vaterlaus et Alfred Boillat. Sous son impulsion, la SSGP se développa un peu partout dans Paris, occupant une fois par semaine plusieurs gymnases municipaux et réunissant près de trois cents adeptes sous la bannière suisse. On se souvient de ces dîners et assemblées générales pleines de chants et de bonne humeur. Alfred Ammon était sans doute un des derniers artisans de ce qui faisait le caractère assez exceptionnel de notre communauté parisienne. Mais Bernard lui a succédé et la continuité est établie.
La Caisse Suisse de Secours du Havre, Normandie et Bretagne a vu disparaître brusquement son trésorier, M. Kurt Marti. C'était un bernois dévoué et courageux. Atteint très gravement dans sa santé, il écrivait à sa présidente, Mme Florence Auzou, s'excusant de ne pouvoir assister à une réunion de comité : «c'est sérieux mais je reste au poste». Dix jours après, la mort l'emportait. Kurt Marti était, lui, un Suisse de France récent : il avait tout simplement choisi de vivre sa vie près des falaises normandes, la région dont sa femme était originaire. Professeur de langues à l'École secondaire de Steffisburg, il devint par la suite professeur de géographie à l'École d'administration de l'État de Berne. Ses vastes connaissances et son esprit singulièrement ouvert l'avaient poussé à dépasser l'enseignement en organisant périodiquement des voyages pour ses élèves, en Égypte et en Grèce par exemple. Il était au surplus un excellent musicien et un organiste de talent. Le destin a voulu que cet homme droit et affable, qui s'était tout de suite impliqué dans une société à but philanthropique, n'ait pu jouir de sa retraite que pendant une bien courte période. Il avait cependant su la marquer comme il convient.
Le même jour décédait une des plus brillantes figures suisses en France, l'ancien Président de l'Union des Associations Suisses de France, le Dr Willy Lutz. Autorité, rigueur, charme, compétence et singulier pouvoir de conviction, tous ceux qui ont assisté aux Congrès qu'il présida et aux séances du Conseil des Suisses de l'Étranger où il défendait nos intérêts avec le talent d'un véritable homme d'état, tous se souviendront de son image. Celle d'un citoyen pour qui les responsabilités sont faites de foi. Nous parlerons de sa carrière universitaire et professionnelle dans un prochain numéro, car il fut à un tournant de l'action des associations qui nous unissent.